

**PROCÈS-VERBAL
DE LA
RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DU STSE
18 ET 19 JUIN 2020**

Participant(e)s :

Consoeur Shimen Fayad, Président national/int.
Confrère Benoît Thibault, Vice-président national/int.
Confrère Robert Chafe, VPR – Terre-Neuve/Labrador
Consoeur Karla Levangie-Connor, VPR – Atlantique
Confrère Marc Blanchard, VPR - Scotia/Fundy
Confrère Todd Davies, VPR – Nouveau-Brunswick/Île-du-Prince-Édouard
Confrère Luc Bouvier, VPR – Québec
Consoeur Maryse Veilleux, VPR – Québec
Consoeur Rubin Kooner, VPR – Région de la capitale nationale
Consoeur Diane Girouard, VPR – Région de la capitale nationale
Consoeur Cheryl Sullivan, VPR – Ontario
Consoeur Rita Lemmick, A/VPR – Ontario
Consoeur Faye Kingyens, VPR – Manitoba
Confrère Larry Schlosser, VPR – Saskatchewan
Confrère Mark Gilchrist, VPR – Prairies et Nord
Consoeur Darlene Lewis, VPR – Alberta/Colombie-Britannique
Confrère Richard May, VPR – Colombie-Britannique/Yukon

Absence excusée :

Confrère Kevin Lundstrom, VPR – Ontario

1. **CONVOCATION**

La séance du Conseil national du STSE est ouverte à 10 h 03 le 18 juin 2020, sous la présidence de la consoeur Shimen Fayad, présidente nationale intérimaire.

Cette réunion s'étant déroulée par vidéoconférence, un appel nominal est effectué. En raison de conflits d'horaire, le confrère Todd Davies, VPR – N-B/Î-P-É, ne peut assister à la première journée de la réunion du Conseil ; la consoeur Maryse Veilleux, VPR - Québec, s'est jointe à la réunion le 18 juin 2020 à 11 h 30.

2. **ADMINISTRATION**

La consoeur Fayad explique le comportement et la procédure à suivre lors de la réunion du Conseil par vidéoconférence.

3. **DÉCLARATION SUR LE HARCÈLEMENT**

La consœur Julie Lavictoire, adjointe administrative à la présidente nationale int., procède à la lecture de la déclaration sur le harcèlement. Le confrère Benoît Thibault, vice-président national int., est par ailleurs désigné comme étant le coordonnateur du harcèlement.

4. **HEURES DES SÉANCES**

MOTION : p/a Kingyens/Sullivan

Que les heures des séances soient les suivantes :

le 18 juin : de 10 h à 13 h, et de 13 h 30 à 16 h, et

le 19 juin : de 10 h à 13 h, et de 13 h 30 à 16 h, ou jusqu'à ce que toutes les affaires soient réglées.

Adoptée

5. **TABLEAU D'HONNEUR**

Donna May Dolan – 70008

Heather Fowlie – 20147

Nicole Houle – 70008

Dean Gillis – 70018

Beverley Ruth Blunt – 00144

Arlie Tammy Danielle McEachern – 00144

Monique Willman – 50012

Un moment de silence est observé à la mémoire de tous les membres décédés au cours de la période sur laquelle porte le rapport.

6. **ORDRE DU JOUR**

MOTION : p/a Chafe/May

Que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

7. **APPROBATION DESU PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL NATIONAL**

a) **Réunion du Conseil (automne) – 28 – 30 septembre 2019**

MOTION : p/a Levangie-Connor/May

Que le procès-verbal de la réunion du 28 au 30 septembre 2019 soit adopté.

Adoptée

b) **Téléconférence du Conseil – 14 janvier 2020**

MOTION : p/a Chafe/Kooner

Que le procès-verbal de la téléconférence du Conseil du 14 janvier 2020 soit adopté.

Adoptée

c) **Téléconférence du Conseil – 19 février 2020**

MOTION : p/a Kingyens/Sullivan

Que le procès-verbal de la téléconférence du Conseil du 19 février 2020 soit adopté.

ADOPTÉE (VC 1)

Question de privilège : le confrère Mark Gilchrist, VPR – Prairies et Nord, fait savoir que les membres du Conseil n'ont pas entendu le vote déposé par la consoeur Shimen Fayad, présidente nationale int.

d) **Téléconférence du Conseil – 12 mai 2020**

MOTION : p/a Levangie-Connor/May

Que le procès-verbal de la téléconférence du Conseil du 12 mai 2020 soit adopté.

Adoptée

Le confrère Benoît Thibault, vice-président national int., occupe la présidence.

8. **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE INT.**

La consoeur Shimen Fayad, présidente nationale int., souligne les nombreuses contributions de deux anciens membres du Conseil, soit le confrère Todd Panas, ancien président national, qui a pris sa retraite, et le confrère Steve Maund, ancien VPR-NB/ÎPÉ, qui a accepté un poste qui n'est pas représenté par l'AFPC.

Elle remercie ensuite le confrère Benoît Thibault pour son remplacement en tant que vice-président national, et les confrères Luc Bouvier et Todd Davies dans leur nouveau rôle de VPR (Québec et NB/ÎPÉ, respectivement).

MOTION : p/a Fayad/Girouard

Que le rapport de la présidente nationale int. soit adopté.

ADOPTÉE (VC 2)

La consoeur Shimen Fayad, PN int., reprend la présidence de la réunion.

9. **RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT NATIONAL INT.**

MOTION : p/a Thibault/Blanchard

Que le rapport du vice-président national int. soit adopté.

ADOPTÉE (VC 3)

Question de privilège : la consoeur Cheryl Sullivan, VPR-Ontario, se dit déçue que le directeur national de l'application des règlements n'ait pas fourni de rapport.

10. **RAPPORTS DES VICE-PRÉSIDENT(E)S DES RÉGIONS**

Les VPR donnent tous/toutes une mise à jour des rapports qu'ils/elles avaient soumis, en particulier en ce qui concerne les questions et la consultation des ministères concernant la pandémie du Covid-19. Beaucoup signalent par ailleurs le manque de formation de l'AFPC offerte aux régions et sections locales.

MOTION : p/a Chafe/Levangie-Connor

Que la séance du Conseil soit suspendue pour une courte pause (5 minutes).

Adoptée

10. **RAPPORTS DES VICE-PRÉSIDENT(E)S DES RÉGIONS (suite)**

Les membres du Conseil font également part de problèmes rencontrés par les comités de la SST. Certain(e)s VPR sont également confronté(e)s à des enjeux de leur ministère d'attache lorsqu'ils/elles participent à des réunions dans d'autres ministères qu'ils/elles représentent.

Suivi : Communiquer avec le Comité de l'éducation de l'AFPC en ce qui concerne le manque de formation ,
Examiner la possibilité pour les agent(e)s des relations de travail du STSE d'organiser des webinaires,
Contacter les ministères à propos du rôle des VPR, et
Créer un groupe de travail du Conseil sur la SST.

MOTION : p/a Schlosser/Kingyens

Que les rapports des vice-président(e)s des régions soient adoptés.

Adoptée

(le confrère Richard May n'a pas remis son rapport mais a toutefois indiqué qu'il en déposerait un après la réunion.)

11. **RAPPORT DU COMITÉ DES TITRES HONORIFIQUES ET DES RÉCOMPENSES**

1. **Attribution des bourses d'études de 2019 du STSE**

MOTION : p/a Gilchrist/May

Que la décision relative à l'attribution des bourses de 2019 du STSE, adoptée lors de la réunion du Conseil de l'automne 2019, soit annulée.

Adoptée

MOTION : p/a Gilchrist/May

Que l'amendement indiqué dans la Section 1 du rapport du Comité des titres honorifiques et des récompenses soit adopté.

Adoptée

Question de privilège : le confrère Benoît Thibault, vice-président national int., indique que tous que les agent(e)s des relations de travail du STSE se joindront à l'appel à 13h30 afin de se présenter.

La séance est levée à 13 heures pour le déjeuner, et les travaux reprennent à 13h30 sous la présidence de la consœur Shimen Fayad, présidente nationale int.

Les agent(e)s des relations de travail sont présenté(e)s aux membres du Conseil.

Mr. Martin Lacroix, agent financier, gestionnaire de portefeuilles, Services financiers de la Banque national, présente les placements du STSE aux membres du Conseil.

11. **RAPPORT DU COMITÉ DES TITRES HONORIFIQUES ET DES RÉCOMPENSES (suite)**

2. **Prix des leaders inspirants du STSE**

MOTION : p/a Gilchrist/May

Que la Section 2, Prix des leaders inspirants du STSE, soit adoptée.

MOTION : p/a Sullivan/Levangie-Connor

Que la Section 2 soit transmise au Comité pour qu'il y ajoute un texte concernant un autre format de demande.

Adoptée

MOTION : p/a Blanchard/Kingyens

Que les mots 'de longue durée' soient retirés des prix du/de la Champion(ne) communautaire et du/de la Combattant(e) du milieu de travail.

Adoptée

MOTION : p/a Kooner/Levangie-Connor

Que la Section 2 soit transmise au Comité pour qu'il donne des précisions concernant l'expression 'de longue durée'.

Adoptée

3. **Prix pour service méritoire**

MOTION : p/a Gilchrist/May

Que la Section 3, Prix pour service méritoire, soit adoptée.

MOTION : p/a Kingyens/Veilleux

Que la Section 3 soit transmise au Comité pour qu'il donne une définition de 'méritoire' et de 'récipiendaire'.

Adoptée

MOTION : p/a Schlosser/Kooner

Que la séance soit levée pour une courte pause (de 5 minutes).

Adoptée

12. **RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT**

MOTION : p/a Blanchard/Chafe

Que le rapport du Comité de l'environnement soit adopté.

Adoptée

13. **FINANCES**

Le confrère Benoît Thibault, vice-président national int., présente les États financiers vérifiés.

La réunion du Conseil national est levée à 16 h.

Le 19 juin 2020

La séance du Conseil national du STSE est ouverte à 10h sous la présidence de la consoeur Shimén Fayad, présidente nationale intérimaire.

Le confrère Victor Bilodeau, agent des relations de travail du STSE, est présenté au Conseil du fait qu'il n'a pas pu assister aux présentations faites la journée précédente.

13. **FINANCES (suite)**

a) **États financiers vérifiés pour la période prenant fin le 31 décembre 2019**

MOTION : p/a Thibault/May

Que les États financiers vérifiés soient adoptés.

ADOPTÉE (VC 4)

c) **Politique sur les placements**

MOTION : p/a Chafe/Sullivan

Que la Politique sur les placements ainsi modifiée soit adoptée.

Adoptée

Les membres du Conseil sont invités à examiner les documents fournis ; un appel sera organisé afin de discuter et de décider d'une orientation pour les placements.

d) **Rapport du Comité des finances**

Annexe 1 – Prolongation du Budget du STSE jusqu'en 2021

MOTION : p/a Thibault/Schlosser

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 1, Prolongation du Budget du STSE jusqu'en 2021, soit adoptée.

ADOPTÉE (VC 5)

MOTION : p/a Chafe/Kooner

Que la séance du Conseil national soit levée pour une courte pause (de 5 minutes).

Adoptée

13. **FINANCES** (*suite*)

d) **Rapport du Comité des finances** (*suite*)

Annexe 2 – A : Règlement 2- Dépenses - Introduction

MOTION : p/a Thibault/Chafe

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 2-A soit adoptée.

ADOPTÉE (VC 6)

Annexe 2 – B : Règlement 2-Dépenses-VPR-Téléphones cellulaires

MOTION : p/a Thibault/Schlosser

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 2-B soit adoptée.

ADOPTÉE (VC 7)

Annexe 2 – C : Règlement 2-Dépenses-VPR-Technologie

MOTION : p/a Thibault/Chafe

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 2-C soit adoptée.

ADOPTÉE (VC 8)

Annexe 2 – D : Règlement 2-Dépenses-VPR-Internet

MOTION : p/a Thibault/Schlosser

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 2-D soit adoptée.

ADOPTÉE (VC 9)

Annexe 2 – E : Règlement 2-Dépenses-Marche à suivre pour les demandes de remboursement

MOTION : p/a Thibault/Chafe

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 2-E soit adoptée.

Rappel au Règlement : la consœur Faye Kingyens, VPR-Manitoba, fait remarquer que les appels doivent être entendus par la présidente nationale mais que la prochaine motion qui sera déposée dit autre chose.

Décision de la présidente : Rappel irrecevable. La prochaine motion abordera cette question lorsque le Conseil traitera ce point.

ADOPTÉE (VC 10)

Annexe 2 – F : Règlement 2-Dépenses-Appels

MOTION : p/a Thibault/Schlosser

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 2-F soit adoptée.

MOTION : p/a Sullivan/Kooner

Que la motion soit modifiée de façon à indiquer 'Conseil national' plutôt que la proposition de 'Comité des finances'.

Adoptée

Motion ainsi modifiée ADOPTÉE (VC 11)

Annexe 2 – G : Règlement 5-Conditions d'emploi du/de la président(e) national(e) et du/de la vice-président(e) national(e)

MOTION : p/a Thibault/Chafe

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 2-G soit adoptée.

ADOPTÉE (VC 12)

Annexe 2 – H : Règlement 5- Conditions d'emploi du/de la président(e) national(e) et du/de la vice-président(e) national(e)-Demande de congé

MOTION : p/a Thibault/Schlosser

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 2-H soit adoptée.

MOTION : p/a Levangie-Connor/Schlosser

Que la motion soit modifiée de façon à indiquer 'vice-président(e) national(e)' plutôt que la proposition de 'Comité permanent des finances'.

Rappel au Règlement : le confrère Benoît Thibault, vice-président national int., fait remarquer que la motion ne peut être modifiée comme cela est indiqué du fait que la section concerne le/la vice-président(e) national(e).

Décision de la présidente : Rappel irrecevable. La section en question, soit 6 a), concerne le/la président(e) national(e) pour les changements proposés qui sont indiqués dans la motion. L'article 6 b) concerne le/la vice-président(e) national(e).

Adoptée

Motion ainsi modifiée ADOPTÉE (VC 13)

Annexe 2 – I : Règlement 7-Mandat du Plan de parrainage du STSE

MOTION : p/a Thibault/Chafe

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 2-I soit adoptée.

ADOPTÉE (VC 14)

La séance est levée à 13 heures pour le déjeuner, et les travaux reprennent à 13h30 sous la présidence de la consœur Shimen Fayad, présidente nationale int.

Annexe 3 – A : Nouveau Règlement – Limites des achats du/de la président(e) de l'Élément

MOTION : p/a Thibault/Schlosser

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 3-A soit adoptée.

ADOPTÉE (VC 15)

Annexe 3 – B : Nouveau Règlement – Gestion des placements

MOTION : p/a Thibault/Chafe

Que la recommandation du Comité à l'Annexe 3-B soit adoptée.

MOTION : p/a May/Schlosser

Que la motion soit modifiée, à savoir que soit ajouté le texte suivant :

(en gras):

*“... le suivi recommandé sera présenté au Conseil national **par la Société de gestion des fonds** à des fins d'approbation.”*

Adoptée

Motion ainsi modifiée ADOPTÉE (VC 16)

MOTION : p/a Thibault/Schlosser

Que le Rapport du Comité des finances, ainsi modifié, soit adopté dans son intégralité.

ADOPTÉE (VC 17)

Affaires nouvelles

14. **RÔLE DU/DE LA VICE-PRÉSIDENT(E) NATIONAL(E)**

La présidente nationale int. donne une explication du processus de transfert des dossiers au vice-président national int. et sur la participation aux réunions des comités nationaux, tels que les comités nationaux de la SST et les CCSP. Il y a un consensus général sur l'importance de la présence d'un(e) représentant(e) élu(e) du bureau national aux réunions nationales sur la SST. Le vice-président national fait remarquer qu'il y aurait une période de transition et que le bureau national informerait les comités des changements.

15. **CADEAU DE DÉPART À L'ANCIEN PRÉSIDENT NATIONAL**

Le confrère Marc Blanchard, VPR-Scotia Fundy, précise les raisons de cette demande et cherche à savoir quelle a été la pratique par le passé en la matière.

MOTION : p/a Chafe/Sullivan

Que la séance du Conseil national soit levée pour une courte pause (de 5 minutes).

Adoptée

16. **DÉPENSES DES VPR**

La consoeur Rubin Kooner, VPR-RCN, cherche à se renseigner sur l'élargissement des frais des VPR, c'est-à-dire des téléphones portables et de l'Internet. Ces questions ont été résolues dans le cadre du rapport du Comité des finances.

Le Comité des finances a été chargée de revoir le Règlement 2, section 5 e), afin de modifier les dates qui y sont indiquées.

17. **DISQUES DURS**

Meilleures pratiques à suivre : Le disque dur ou les clés USB contenant toutes les informations régionales peuvent être transmis au/à la VPR nouvellement élu(e). Si des VPR sont intéressé(e)s par cette pratique, les achats peuvent être ajoutés à leur demande de remboursement, avec approbation préalable.

18. **RÈGLEMENT XX**

Il est demandé aux VPR de communiquer avec les agent(e)s des relations de travail du STSE lorsqu'ils/elles traitent de dossiers relevant du Règlement XX afin de les entrer dans Unionware et de fournir des informations et des prises de position cohérentes aux membres.

Le bureau national étudiera la possibilité d'offrir une formation aux VPR afin de renforcer leurs capacités.

19. **LE POINT SUR LE CNA/AFPC**

Le CNA doit programmer un appel concernant le prochain cycle du Congrès, c'est-à-dire 2 ans contre 3 ans. La présidente nationale int. fournit des informations générales sur les discussions en cours à cet égard. Les documents reçus de l'AFPC seront partagés avec le Conseil.

Le vice-président national int. déclare que le bureau national est fermé jusqu'à la fin juin, avec une possibilité de prolongation, selon les informations reçues du gouvernement de l'Ontario. Un protocole de retour au travail doit également être mis en place avant que le personnel puisse revenir au bureau.

Les membres du Conseil sont informés qu'à l'heure actuelle, l'attribution des dossiers aux agent(e)s des relations de travail n'a pas encore changée.

11. **RAPPORT DU COMITÉ DES TITRES HONORIFIQUES ET DES RÉCOMPENSES (suite)**

3. **Prix pour service méritoire (suite)**

MOTION : p/a Gilchrist/May

Que la Section 3, Prix pour service méritoire, soit adoptée ainsi modifiée.

ADOPTÉE (VC 18)

MOTION : p/a Gilchrist/May

Que le rapport du Comité des titres honorifiques et des récompenses soit adopté ainsi modifié, conformément aux recommandations du Conseil.

ADOPTÉE (VC 19)

MOTION : p/a Schlosser/Kooner

Que cette séance du Conseil soit levée.

Adoptée